



## PREVISIONS FINANCIERES ANNEE 2022

### LES RECETTES :

#### Les cotisations :

Lors de l'Assemblée Générale de 2021 dans les Vosges, la cotisation de base pour 2022 a été portée à 32€ taux plein, la répartition entre national et région a été ramenée à 50% national et 50% région (précédemment la répartition était de 70% national et 30% région)

Le nombre de départ (décès – démissions - radiations) pour 2021 s'élevait à 26. Comme chaque année nous pensons enregistrer un nombre sensiblement identique.

Le nombre de nouveaux adhérents pour 2021 s'élève à 31. Nous espérons pouvoir ramener ce nombre à 40 adhérents.

Le prévisionnel pour 2022, compte tenu de la baisse de cotisation est estimé à 7360€, ce calcul a été fait sur une base de cotisations payées de 250 adhérents sur 322. Nous espérons que les démarches entreprises par les délégués régionaux nous permettront d'augmenter ce montant.

RECETTES	2022	2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
702000 - Recettes diverses (activités régions)		265,50
702100 - Recettes diverses A.G.	24579,00	15380,33
740000 - Subventions AFPA Nationale	5000,00	
740600 - Subventions AFPA Région	1500,00	1500,00
754000 - Dons et Collectes	120,00	79,00
754120 - Abandons de frais par les bénévoles	8500,00	5854,99
754320 - Legs ou donations		0,00
756000 - Adhésions	7360,00	9575,00
<b>Total</b>	<b>47059,00</b>	<b>32654,82</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
760000 - Produits financiers	400,00	477,54
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>400,00</b>	<b>477,54</b>

**Assemblée générale :**

L'assemblée générale aura lieu du 4 au 7 avril 2022 à Parent en Auvergne. Les réservations étant déjà faites auprès du VVF, la participation des amicalistes inscrits s'élève à 24579€.

**Les produits financiers :**

Ils seront composés des intérêts du Livret bleu du Crédit Mutuel, compte tenu du taux d'intérêt en vigueur. La prévision est de 400€.

**Subvention AFPA national et région :**

Le président de l'ANR est actuellement en négociation avec l'AFPA national afin de bénéficier d'une subvention. Celle-ci devrait s'élever à 5000€.

La région Occitanie est actuellement en négociation afin de pouvoir bénéficier, comme les années précédentes d'une subvention. Celle-ci est en cours de signature et devrait s'élever à 1500€.

**Les dons des membres du CA et des DR (réunions statutaires) :**

Le montant des dons des membres du CA et des DR, devrait être de l'ordre de 8500€.

**Voyages :**

En raison de la pandémie, il ne nous est pas possible de faire de prévision financière pour ce poste.

**LES DEPENSES :**

<b>DEPENSES</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
606400 - Fournitures administratives	400,00	359,24
613000 - Locations logiciel AssoConnect	460,00	445,90
615600 - Maintenance (zoom - vote électronique)	1180,00	167,88
616000 - Primes d'assurances	260,00	245,65
622000 - Rémunération d'intermédiaires	360,00	360,00
623400 - Récompenses et cadeaux	400,00	330,00
623800 - Divers	500,00	410,00
625000 - Frais divers organisation A.G.	27615,40	17423,07
625100 - Voyages et déplacements	6930,00	4240,82
625700 - Réceptions	2100,00	1931,87
625710 - Activités Régions	3000,00	1572,41
626000 - Frais postaux et de télécommunications	300,00	811,22
627000 - Services bancaires et assimilés	48,00	152,25
627100 - Services bancaires Régions	175,00	210,40
658600 - Cotisations UFR	2200,00	2020,25
<b>Total</b>	<b>45928,40</b>	<b>30680,96</b>

<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1130.60</b>	<b>1973,86</b>
--------------------------------	----------------	----------------

<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>400,00</b>	<b>476,84</b>
---------------------------	---------------	---------------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1530.60</b>	<b>2413,90</b>
----------------------	----------------	----------------

### **Le fonctionnement courant :**

Ce poste correspond à tous les frais nécessaires au fonctionnement de l'amicale, soit une enveloppe de 3328€, dont : fournitures administratives 360€, Assoconnect 460€, Zoom et Vote électronique 1180€, prime d'assurance 260€, frais postaux 270€, divers 600€, récompenses cadeaux 150€, services bancaires national 48€.

### **U.F.R. :**

Pour 2022, la cotisation due à l'U.F.R. devrait rester à 3€ par adhérent et 1.25€ par adhérent et par trimestre pour la revue « Le courrier des retraités ».

Compte tenu du nombre d'adhérents à l'U.F.R. et à la revue « Courrier des retraités », tenant compte des informations connues à ce jour, une enveloppe de 2200€ est prévue.

### **Revue CONTACT :**

La revue « Contact » paraîtra en 2022 à trois reprises. Les frais d'expédition sont pris en charge par l'AFPA. Seuls les envois aux nouveaux adhérents sont pris en charge par l'ANR, soit une enveloppe de 100€.

### **Logiciels et internet :**

Abonnement Assoconnect 460€, abonnement ZOOM 180€, abonnement vote électronique 1000€.

### **Participations aux animations régionales (PAR) :**

La P.A.R. pour 2021 a été versée aux régions. La pandémie qui sévit depuis deux ans a limité les activités régionales. Toutefois certaines d'entre elles : IDFR – LANG – MIPY – RALP, ont réussi à organiser certaines animations. Nous espérons que les conditions sanitaires permettront à nombre d'entre elles de réunir leurs adhérents en 2022.

De ce fait et avec beaucoup de prudence nous avons prévu une enveloppe de 3000€.

Pour rappel, les « P.A.R. » non utilisées dans les années antérieures restent attribuées à la région (décision de l'A.G. 2016).

### **Assemblée Générale :**

Les frais engagés par l'ANR, pour 2022 doivent être couverts par la participation financière des amicalistes. Ces frais correspondent aux sorties, hébergement et restauration. Il est prévu de régler 27615.40€ pour une recette de 24579€.

Les frais concernant l'organisation et la préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire sont à la charge de l'Amicale, soit 3036.40€ inclus dans les 27615.40€.

**Plan d'actions 2022 :**

Une somme de 200€ est prévue pour les différentes actions pour faire connaître l'ANR. Cette somme reste minime compte tenu de la pandémie toujours présente actuellement.

**Préparation retraite :**

Nous avons budgété une somme de 400€. Somme qui tient compte de la pandémie.

**Justificatifs des dons :**

Le montant des justificatifs des dons des membres du CA et des DR (lors des réunions statutaires) devrait être de l'ordre de 8500€.

**Voyages :**

Compte tenu de la COVID, nous ne pouvons faire aucune prévision financière pour ce poste.